



## BREVE N° 47 : La récréation, l'école côté cour...

Synthèse réalisée par Jean-Jacques Dabat-Aracil Conseiller pédagogique préélémentaire  
D'après les travaux de Julie Delalande, Daniel Gayet et de l'OCCE

### Références aux programmes :

**Une école qui tient compte du développement de l'enfant :** Sur toute la durée de l'école maternelle, les progrès de la socialisation, du langage, de la motricité et des capacités cognitives liés à la maturation ainsi qu'aux stimulations des situations scolaires sont considérables et se réalisent selon des rythmes très variables. Au sein d'une même classe, l'enseignant prend en compte dans la perspective d'un objectif commun les différences entre enfants qui peuvent se manifester avec une importance particulière dans les premières années de leur vie.

L'équipe pédagogique aménage l'école (les salles de classe, les salles spécialisées, les espaces extérieurs...) afin d'offrir aux enfants un univers qui stimule leur curiosité, répond à leurs besoins notamment de jeu, de mouvement, de repos et de découvertes et multiplie les occasions d'expériences sensorielles, motrices, relationnelles, cognitives en sécurité. Chaque enseignant détermine une organisation du temps adaptée à leur âge et veille à l'alternance de moments plus ou moins exigeants au plan de l'implication corporelle et cognitive. L'accueil, les récréations, l'accompagnement des moments de repos, de sieste, d'hygiène sont des temps d'éducation à part entière. Ils sont organisés dans cette perspective par les adultes qui en ont la responsabilité et qui donnent des repères sécurisants aux jeunes enfants.

### Qu'est-ce que la récréation ?

L'école est un lieu associé à l'idée des apprentissages scolaires. Pourtant, elle est aussi un espace où les élèves apprennent entre eux. Dans le déroulement d'une journée, la récréation est un moment privilégié qui leur donne une **certaine autonomie**.

On pourrait croire qu'étant libres de se défouler entre deux temps de classe, les élèves de l'école primaire se dispensent de toute règle inutile et se laissent aller à agir selon un mode anarchique.

Or, chaque enfant découvre, dès sa première année d'école maternelle, les joies et les **contraintes imposées par le groupe**, et expérimente à sa manière **la vie en société**.

La récréation doit s'envisager à la fois comme un **temps de reconstruction** (Récréation vient des mots « recréer », construit d'après le mot « création ») qui permet aux élèves de reconstituer leur attention et leur capacité de travail, mais également comme un **temps de construction de l'identité** de l'enfant par le biais des interactions entre pairs et des règles sociales.

En même temps, l'enfant va faire l'acquisition d'une culture enfantine, ensemble de **savoirs et de savoir-faire** nécessaires pour être intégré parmi les siens. Les savoirs enfantins, et en particulier les jeux, se transmettent d'une génération à l'autre, par observation des aînés et en les imitant, mais plus encore en s'appropriant les savoirs entre copains : chaque groupe de joueurs ajoute sa variante, modifie un peu la règle à sa convenance, invente une nouvelle forme de jeu de chat, déforme la chansonnette d'un jeu de corde à sauter, et grâce à ces multiples transformations, les meilleurs jeux ne disparaissent pas mais s'adaptent à l'époque contemporaine, répondant aux initiatives ou aux maladresses enfantines palliées par leur imagination.

C'est un moment où l'enfant va tenter de s'**organiser**, de s'**accorder** avec les autres en utilisant alternativement les leviers de l'**imitation**, de la **négociation**, de l'**adaptation**, du **partage**, de la **collaboration** et du **rejet**.

### Quelques raisons de réfléchir au temps de récréation ?

- Parce que ce temps fait partie du temps scolaire.
- Pour favoriser l'activité physique et répondre aux besoins moteur de l'enfant
- Pour créer un environnement agréable.
- Parce qu'il fait partie des temps éducatifs (apprentissage du vivre ensemble, des règles sociales...)
- Parce que ce qui s'y passe influe ou peut déborder sur le temps de la classe.
- Parce qu'une cour mal aménagée, mal surveillée ou mal réfléchie entraîne des accidents, des conflits, devient génératrice de problèmes.
- Pour mieux répartir les élèves dans l'espace de la cour.
- Pour permettre à chaque enfant de trouver sa place et lutter contre l'exclusion sociale.

## La récréation, une réflexion d'équipe?

Elle mobilise les personnels de l'école (les enseignants, les Atsem et éventuellement un CPC), les enfants et les partenaires (les autres personnels de mairie, éducateurs périscolaire, un représentant de la municipalité, les parents...)

### Faire des constats en s'interrogeant sur :

- L'activité des élèves : manque d'activité ? ennui ? jeux pratiqués ? vécu des élèves ?
- Les zones de l'école qui sont investies alors qu'elles ne devraient pas l'être (toilettes, espaces verts...) ?
- Les zones non exploitées qui seraient intéressantes.
- Le respect des lieux de vie : des dégradations ont-elles été constatées ? La régularité des actes de violence : y a-t-il des conflits ? des altercations ?
- L'accidentologie : y a-t-il des accidents fréquents ?

### Les axes de réflexion

<b>Les espaces</b>	L'aménagement de la cour peut être réfléchi pour permettre des <b>jeux collectifs, des jeux individuels ou en petits groupes</b> , mais aussi des espaces plus calmes voire des espaces avec équipements. Pour cela, on peut <b>zoner l'espace</b> de la cour et identifier clairement les espaces dédiés. On pourrait donc trouver <b>Des zones de jeux collectifs</b> (jeux de ballons, jeux de balles, avec tracés éventuels), <b>des zones « roulants »</b> avec un traçage au sol, des zones de <b>jeux individuels ou libres</b> (pour des manipulations, avec des jeux à disposition, des tracés au sol, des jeux libres ou symboliques), des zones de repos ou pour s'asseoir, une zone de dessin, <b>des zones exploitables pédagogiquement</b> (Jardins potagers en relation avec les sciences, Bacs à fleurs, zones fleuries en lien avec les sciences)
<b>Les élèves</b>	La cour de l'école accueille souvent des élèves d'âges divers en même temps. Il est important de <b>réfléchir à l'horaire des récréations</b> en fonction de l'âge des élèves mais aussi en fonction du nombre d'élèves présents dans le même espace au même moment pour des <b>raisons de sécurité</b> , de <b>rythme</b> de travail, <b>d'accès aux espaces</b> , de <b>cohabitation</b> entre des enfants d'âges très différents par exemple. <b>En maternelle</b> , on s'attachera à réfléchir sur la <b>pertinence pour les PS d'une récréation après la sieste</b> , à la fois en termes de temps d'exposition aux apprentissages l'après-midi mais surtout en termes de rythme car l'enfant passe brutalement d'un espace calme et protégé à un lieu agité. On peut promouvoir au sein de l'école, une charte de la cour établissant un code de conduite au sein des récréations et régulant les différentes activités.
<b>Les enseignants, les Atsem</b>	<b>Réfléchir aux emplacements de surveillance.</b> Cette réflexion doit permettre d'assurer des conditions de <b>surveillance optimale</b> (toilette, recoins etc.), d' <b>harmoniser</b> ce qui est autorisé, ce qui ne l'est pas, d'établir les <b>règles communes</b> mais aussi comment on réagit face à certaines sollicitations ou problèmes. Le rôle de l'enseignant peut aller au-delà du simple rôle de surveillance en impulsant des activités d'activités adaptées aux saisons et au niveau des élèves, en faisant varier les groupes qui accèdent aux différents jeux disponibles, aux différentes activités, en constituant des banques de jeux (sur fiches plastifiées, accessibles aux élèves), <b>En présentant de nouveaux jeux lors de séance d'EPS</b> , notamment tous les jeux <b>coopératifs</b> qui sont de très bons supports du vivre ensemble.
<b>Les temps</b>	Il arrive que les règles établies lors du temps scolaire ne soient pas les mêmes que celles qui sont adoptées lors de la pause méridienne ou du temps périscolaire. Prendre le temps d'échanger avec des représentants de la municipalité pour définir <b>un règlement commun « minimum » pouvant s'adapter</b> selon les moments de la journée et les acteurs de surveillance, mais les règles admises sont <b>connues de tous</b> .
<b>Les matériels</b>	<b>Les petits jeux</b> : des échasses, des cerceaux plats, des balles, des ballons, des élastiques, des jeux de constructions, des vélos, des jeux en bois (Molki)... Il est important de responsabiliser les élèves face à ces jeux et au stockage. <b>Les structures</b> Les structures sont sous souvent financées par les municipalités. Elles répondent à des normes définies et sont sous leur responsabilité. Toute implantation nécessite l'accord préalable du maire.

### Bibliographie :

Daniel Gayet – L'élève, côté cour, côté classe – I.N.R.P. – 2002

Julie Delalande – La cour de récréation – Presses Universitaires de Rennes – 2001

Gilles Brougère, Jouets et compagnie, Paris, 2001

Une réflexion particulière sur la récréation en maternelle :

[http://services.acamiens.fr/siteia60/images\\_fiches/305\\_1\\_0008\\_la\\_recreation\\_a\\_la\\_maternelle.pdf](http://services.acamiens.fr/siteia60/images_fiches/305_1_0008_la_recreation_a_la_maternelle.pdf)

Communication non violente : <http://cpe.ac-dijon.fr/spip.php?article832>

Aménagement de la cour de récréation : [http://ww2.ac-poitiers.fr/dsden16-](http://ww2.ac-poitiers.fr/dsden16-pedagogie/IMG/pdf/amenagement_cour_recreation.pdf)

[pedagogie/IMG/pdf/amenagement\\_cour\\_recreation.pdf](http://ww2.ac-poitiers.fr/dsden16-pedagogie/IMG/pdf/amenagement_cour_recreation.pdf)